



Dépôt d'espèces

Par Mattheyeux

Bonsoir,

J'ai gardé de l'argent liquide chez moi , et par malchance j'ai décidé d'un coup de faire des dépôts sur mon livret A .Un 1er de 1500 ? et un second de 2000 ? ; j'avais cependant lu sur google qu'on pouvait déposer jusqu'à 8000 ? .

Mon directeur d'agence m'envoie un mail aujourd'hui pour me demander l'origine de ces fonds , leur destination et un certain nombre d'autres documents .

J'ai de faibles revenus de retraité , mais cet argent vient de mes propres ressources , depuis quelques années.

Et c'est très difficile de le justifier car on dépose on retire de l'argent pour un oui pour un non ...

Donc comment faire?

Je sais que c'est pour traquer le blanchissement d'argent ...

Merci de me conseiller.

Cordialement.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Dès que vous déposez plus de 1000 euros en espèces, la banque peut poser des questions.

Il faudra donc expliquer la provenance des sommes que vous avez déposées.

Par Nihilscio

Bonjour,

Si l'argent déposé ne provient que de votre pension de retraite il vous suffit de donner cette explication au banquier en précisant telle somme retirée en moyenne par mois dont tant non dépensé et conservé à domicile depuis tant de temps.